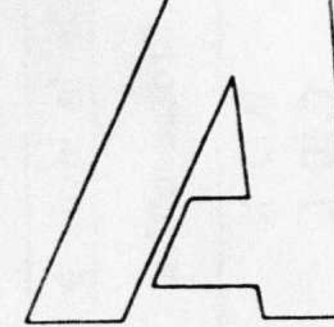
DLP29-9-88021699

ISSN 0294 - 4693



Avertissements agricoles ®



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 145 (17/88) du 21 SEPTEMBRE 1988

COLZA : Placer vos cuvettes jaunes dès la levée du colza et surveiller les altises

COLZA

Actuellement on ne recense que de très rares parcelles levées sur la région. Les stades varient de A à B1.

Nous vous adressons avec ce bulletin un tableau des différentes spécialités utilisables sur les ravageurs d'automne.

ALTISES

Situation : peu ou pas de captures en cuvette jaune ; néanmoins on peut observer localement des piqûres importantes sur certaines parcelles.

Préconisation : jusqu'au stade B2 ; intervenir si plus de 3 pieds sur 10 présentent des morsures de nutrition.

Après le stade B2, intervenir sur adultes dès les premières captures importantes (20 à 30 captures cumulées) afin de limiter les dépôts de pontes.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

C'est le seul charançon capturé à l'automne à l'exception du baris. L ' adulte mesurent environ 3 mm. La présence d'une tache jaunâtre de chaque côté du thorax permet de l'identifier. Il possède l'extrémité des pattes (tarses) rousse . Il apparaît début octobre. Les larves minent le pétiole puis terminent leur développement dans le bourgeon terminal entraînant à la reprise de végétation, un port buissonnant ou la mort des pieds.

Situation : insecte peu présent dans la région néanmois un cas de destruction quasi totale de parcelle a été enregistré l'année passée près d'Angoulème (Garat).

Préconisation: Contraitement à l'altise où la cuvette doit être enterrée, pour le charançon du bourgeon terminal celle-ci est placée sur le sol. On intervient sur les adultes avant les dépôts de pontes soit 10 à 15 jours après les premières captures, à condition que le colza ait atteint le stade B3.

TENTHREDES DE LA RAVE

Situation : des captures importantes d'adultes sont actuellement enregistrées en cuvette jaune, notamment en Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Préconisation : Intervenir avec un pyrethrinoïde en présence de larves et de dégâts.

P55



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : XXXXXXXXXXXXX J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel : 145 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)	
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales
0,15 l. 0,10 l.		alphaméthrine	Fastac Fastac 10
0,07 l.		biphenthrine	Talstar
0,30 l.	0,30 l.	cyfluthrine	Baythroïd
0,25 l. 25 g. m.a./ha		cyperméthrine	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)
0,20 l.		deltaméthrine	Décis CE - Décis RU - Décis Flo
250 g. m.a./ha		endosulfan	Nombreuses spécialités (2)
0,60 l.		esfenvalérate	Sumi alpha
0,50 l.		fenvalérate	Sumicidin 10
0,20 l.		fluvalinate	Mavrik
0,15 l.		lambda cyhalothrine	Karaté
200 g. m.a./ha		lindane	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		lindane huileux	Nombreuses spécialités (2)
1,5 l ou 1,5 Kg		malathion	Nombreuses spécialités (2)
1,25 Kg		méthidathion	Ultracide 20 bouillie - Ultracide 20 liquide
200 g. m.a./ha		parathion éthyl	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		parathion méthyl	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		parathion huileux	Nombreuses spécialités (2)
0,75 l.		endosulfan + parathion éthyl	Drifène AP - Ekadrine PE
1,0 l. 3,0 l.		lindane + parathion éthyl	Sopragam Typholine gamma 50
1,75 l.		lindane + parathion méthyl	Paralindex
0,75 l. 0,75 l.		phosalone + parathion méthyl	Fortène Taxylone

(1) Doses en l. ou Kg de produit commeicial par ha

(2) La dose de matière active par hectaie mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercia autorisée sur l'étiquette.